

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du vendredi 12 avril 2024

Membres en exercice : 11
Présents : 9
Procurations : 1
Absents : 1
Votants : 10

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Beauzelle s'est réuni le **vendredi 12 avril 2024, à neuf heures trente**, au C.C.A.S., sous la Présidence de Monsieur Patrice Rodrigues, Président.

PRESENTS : Patrice RODRIGUES, Christine WEBER, Géraldine FORCADA, Colette FLORES, Marilyne LACROIX, Claudie BARBANCE, Catherine BAYLONGUE-HONDAA, Jean-Claude BELENGUER, Yves DEYCARD.

EXCUSE AVEC POUVOIR : Monsieur NOTO à Madame WEBER.

EXCUSEE : Madame ROTH

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Virginie MENAGER.

I. ORDRE DU JOUR

FINANCES

1. Approbation du compte administratif du C.C.A.S. : année 2023
2. Approbation du compte de gestion du Receveur Municipal – C.C.A.S. : année 2023
3. Budget C.C.A.S. : reprise anticipée des résultats – exercice 2023
4. Budget primitif du C.C.A.S. : année 2024

II. PROCES-VERBAL DE SEANCE

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2024.

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la séance précédente. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

III. DELIBERATIONS COMMUNICABLES

FINANCES

1. Approbation du compte administratif du C.C.A.S. : année 2023

Monsieur Patrice RODRIGUES, Président, présente à l'assemblée le compte administratif 2023 qui se résume de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Titres de recettes émis	353 747.64 €
Mandats de dépenses émis	335 054.20 €
Résultat de l'exercice	18 693.44 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Titres de recettes émis	5 547.01 €
Mandats de dépenses émis	2 423.14 €
Résultat de l'exercice	3 123.87 €

Résultats auxquels s'ajoutent les résultats antérieurs :

Fonctionnement 2022	44 290.99 €
Investissement 2022	27 377.95 €

Puis Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote et le Conseil d'administration siège sous la Présidence de Madame Christine WEBER.

Vu l'état d'exécution du budget 2023, après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité (9 voix) :

APPROUVE le compte administratif 2023 du C.C.A.S ;

AUTORISE Madame la Vice-Présidente à signer toute pièce afférente.

2. Approbation du compte de gestion du Receveur Municipal – C.C.A.S. : année 2023

Monsieur Patrice RODRIGUES, Président, indique que le Receveur municipal a transmis le compte de gestion 2023 du C.C.A.S. pour approbation.

Il y a lieu de s'assurer que le Receveur a repris dans ses écritures, le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis, de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures :

- L'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023,
- L'exécution du budget principal de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- La comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité (10 voix) :

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. Budget C.C.A.S. : reprise anticipée des résultats – exercice 2023

Monsieur Patrice RODRIGUES, Président, présente à l'assemblée la reprise anticipée des résultats :

2023 pour l'équilibre du budget primitif 2024

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice -----	18 693.44 €
Résultat antérieur reporté -----	44 290.99 €
Résultat de clôture 2023 -----	62 984.43 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice -----	3 123.87 €
Résultat antérieur reporté -----	27 377.95 €
Résultat de clôture 2023 -----	30 501.82 €

Il propose d'affecter ces résultats de clôture à chacune des sections du budget primitif 2024 du C.C.A.S. :

- R002 résultat reporté section de fonctionnement, soit 62 984.43 €
- R001 solde d'exécution positif reporté section d'investissement, soit 30 501.82 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité (10 voix) :

APPROUVE la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 tels que présentés ci-dessus pour l'équilibre du budget primitif 2024,

APPROUVE l'affectation des résultats de clôture à chacune des sections du budget primitif 2024 du C.C.A.S. :

- R002 résultat reporté section de fonctionnement, soit 62 984.43 €

- R001 solde d'exécution positif reporté section d'investissement, soit 30 501.82 €.

4. Budget primitif C.C.A.S. 2024

Monsieur Patrice RODRIGUES, Président, donne lecture au Conseil d'Administration du projet de Budget Primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre comme indiqué sur les annexes ci-jointes.

Il demande au Conseil d'administration de voter chapitre par chapitre, le budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité (10 voix) :

VOTE, chapitre par chapitre, le budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale, **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents afférents, nécessaires à l'exécution de ce budget.

QUESTIONS DIVERSES

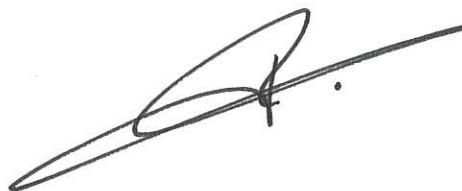
- **Mutuelle communale** : les dossiers présentés par les mutuelles Aésio, Mutaéro et Just ont été analysés et leurs tarifs et conditions comparés. Après discussion, les membres du Conseil d'Administration ont choisi à l'unanimité la Mutuelle Just. Une délibération en Conseil d'Administration est nécessaire pour valider ce choix ; la date du 25 avril a été arrêtée pour le vote de cette délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 H 50.

La secrétaire de séance,
Virginie MENAGER

A blue ink signature of Virginie Menager, consisting of a stylized 'V' and 'M'.

Le Président,
Patrice RODRIGUES,

A black ink signature of Patrice Rodrigues, featuring a large, sweeping 'P' and 'R'.